



Citoyens pour une Qualité de Vie

La VÉRITÉ au service des citoyens

C.P. 99546, Succ. Cartierville, Montréal, QC H4J 2R7

www.c-q-v.org

Laval, le 20 février 2010

PAR COURRIEL EN DOCUMENT JOINT

Monsieur Guy Ouellette,
Député provincial de Chomedey et
Adjoint parlementaire à la ministre des Transports
4599, boul. Samson, bureau 201
Laval (Québec)
H7W 2H2

Objet: Dossier aéroportuaire

Cher monsieur Ouellette,

Le 4 août dernier, une mise en demeure a été transmise au président d'ADM, monsieur James Cherry, par le Regroupement Lachine pour une Qualité de Vie, sous la signature de son coordonnateur, monsieur Jean-Marc Hétu. Dans sa lettre dont je joins copie en annexe, monsieur Hétu enjoignait à ADM de dévoiler aux citoyens de Lachine les véritables intentions de son entreprise, à l'égard des mouvements aériens qui les menacent à court, moyen et long terme. Une copie de cette lettre a été adressée à tous les maires et mairesses des municipalités et arrondissements sous l'empreinte sonore, de même qu'aux élus provinciaux et fédéraux concernés dont vous-même. Après sept mois d'attente, monsieur Cherry n'a même pas daigné répondre aux appréhensions compréhensibles des citoyens. Cette demande touche tout autant les citoyens de Laval, plus particulièrement Chomedey et Sainte-Dorothée, de même que nos voisins sur l'autre rive à Saraguay, Cartierville, Ahuntsic et au nord de Saint-Laurent.

Il est important de se rappeler que monsieur Cherry a déjà prétendu, lors de l'assemblée générale annuelle d'ADM du 8 mai 2008, avoir le droit de faire fi de l'opposition des conseils municipaux à l'introduction de nouvelles trajectoires aériennes. Il faut se rappeler également qu'ADM est tenue aux termes du bail signé avec Transports Canada de consulter les citoyens affectés par ses décisions et d'agir de bonne foi en toutes choses. Coincée, ADM utilise comme principal argument justifiant ses décisions, qu'elle a consulté et obtenu le support des citoyens affectés, puisque messieurs Bill McMurchie, Edgar Rouleau et Alan DeSousa, respectivement maires de Pointe-Claire, Dorval et Saint-Laurent, siègent à son Comité Consultatif sur le Climat Sonore (CCCS) et que ceux-ci auraient été d'accord avec l'introduction de ces nouvelles trajectoires aériennes et de ces vols de nuit. Il faut savoir que le ministre des Transports du Canada, John Baird, cautionne les actes répréhensibles d'ADM en répétant exactement ses mêmes arguments fallacieux.

Compte tenu du manque consistant de mauvaise foi et de transparence et de la désinformation dont fait preuve ADM depuis les 13 dernières années, nous craignons qu'ADM profite du fait que nous soyons un organisme bénévole et démuné sur le plan financier, pour faire la sourde oreille et passer outre à son obligation de consulter les citoyens affectés. Nos vaines tentatives d'alerter le gouvernement fédéral et de lui demander de mettre un frein à de tels abus nous amènent naturellement à demander assistance aux deux paliers de gouvernements provincial et municipaux.

Depuis deux ans, CQV appelle de tous ses vœux la formation urgente d'un regroupement non partisan de toutes les municipalités et arrondissements dont les citoyens sont affectés par les mouvements aériens. Ce souhait a trouvé écho auprès de plusieurs dirigeants politiques de la région métropolitaine. Un tel regroupement pourrait lancer une

véritable étude d'impacts complète et crédible, indépendante du gouvernement fédéral et qui serait à l'abri du conflit d'intérêt dans lequel ADM a été placée. Le tout serait un préalable obligatoire à une véritable consultation publique, à laquelle ADM a toujours réussi à se soustraire de façon qui nous apparaît frauduleuse.

Une telle situation incompréhensible suscite un grand nombre de questions de nature juridique. Afin d'obtenir un éclairage souhaitable sur les droits et devoirs d'ADM et de Transports Canada, nous désirons obtenir du gouvernement du Québec les services d'un conseiller juridique de haut calibre, qui répondrait aux dix questions contenues dans les paragraphes qui suivent et à d'autres qui pourraient surgir en cours d'étude. Son mandat devrait également inclure une revue des recours que les municipalités et arrondissements auraient à leur disposition, s'il était établi qu'ADM abuse du droit conféré par Transports Canada et/ou que Transports Canada contrevient abusivement à ses propres obligations ministérielles à l'égard de la protection de ses concitoyens.

1. Comment ADM peut-elle prétendre que les trois maires qui siègent au Comité Consultatif sur le Climat Sonore d'ADM (CCCS) ont l'autorité, la légitimité et le pouvoir de décider ce qui est bon pour les citoyens des autres villes et arrondissements, sans que les véritables représentants élus par ceux-ci aient été consultés?
2. Comment ADM peut-elle prétendre consulter les citoyens affectés, alors qu'elle est la seule autorité aéroportuaire au Canada à interdire la présence de citoyens à son CCCS et à en garder les délibérations secrètes?
3. Comment ADM peut-elle prétendre avoir consulté les citoyens affectés, lorsqu'elle refuse de fournir aux membres du CCCS certaines données essentielles à la prise de décision, comme les résultats de mesures de bruit instantané réel, par exemple?
4. Comment ADM peut-elle prétendre consulter les citoyens affectés, lorsqu'elle est soupçonnée d'entreprendre par personnes interposées une campagne discrète pour empêcher CQV de mettre en place sa brigade des Sentinelles de l'Air de Montréal (SAM), dont le but serait de mesurer, de façon indépendante, le bruit réel engendré par les mouvements aériens?
5. Comment ADM peut-elle prétendre que même les citoyens des trois villes représentées sur le CCCS ont été consultés, alors que la loi des cités et villes n'accorde au maire d'une municipalité aucun pouvoir à moins qu'une décision ne soit entérinée formellement par une résolution de son conseil municipal?
6. Comment ADM peut-elle prétendre avoir consulté les citoyens affectés lorsqu'aucune résolution municipale n'a encore entériné plus de laxisme dans l'interprétation rigoureuse du couvre-feu qui prévalait jusqu'en l'an 2000 entre 23h00 et 07h00?
7. Comment ADM peut-elle prétendre avoir consulté les citoyens affectés alors qu'aucune résolution municipale n'a encore entériné l'introduction de nouvelles trajectoires aériennes au-dessus de territoires qui en étaient exempts auparavant?
8. Comment ADM peut-elle prétendre avoir obtenu des tribunaux le droit de contrevenir à la Loi Canadienne sur l'Évaluation Environnementale (LCEE), alors que nous avons maintenant la preuve que cette dérogation a été obtenue sur la base de données incomplètes et fausses, tel que dévoilé dans le document intitulé « CQV dévoile la VÉRITÉ », lequel a été présenté par CQV à monsieur Cherry le 29 avril dernier?
9. Comment ADM peut-elle prétendre avoir consulté les citoyens affectés, lorsqu'elle s'est toujours opposée vigoureusement à être assujettie à la LCEE qui l'aurait forcée à se soumettre à une consultation publique? Serait-ce un aveu que la VÉRITÉ pourrait remettre ses décisions en question?

10. Comment ADM peut-elle même prétendre prendre ses décisions sur une base économique, alors qu'elle a fait complètement abstraction des conséquences économiques désastreuses sur la valeur du patrimoine immobilier résidentiel, qu'elle impose unilatéralement et en secret à des dizaines de milliers de propriétaires, sans aucune compensation? De plus, de l'avis d'économistes consultés, il est inconcevable qu'ADM ait résolument fait abstraction dans son étude économique du coût socio-économique de la congestion routière accrue engendrée par l'addition du nombre considérable d'automobiles et de camions qu'occasionne l'expansion de l'aéroport Trudeau. Les trois principales autoroutes qui écoperont de l'expansion à Dorval, A20, A40 et A13, souffrent déjà de congestion chronique. Déjà, une étude socio-économique entreprise pour le compte de Transports Québec en 2004 établissait le coût annuel récurrent de la congestion routière à Montréal à 779 millions \$. Qu'est-ce que ce sera d'ici trente ans et quelle portion de cette congestion sera attribuable à l'existence de l'aéroport Trudeau?

Avec la grogne qui ne fait que commencer, il est illusoire de croire que les centaines de milliers de citoyens affectés toléreront encore longtemps que le nombre de mouvements aériens continue de s'accroître jour et nuit jusqu'en 2040. Il ne faut pas oublier que si rien n'est fait, ADM pourrait permettre de quadrupler ce nombre dans certains secteurs par rapport à 1995. Cela est d'autant plus improbable qu'une solution durable existe déjà à Mirabel, si on met un frein à sa destruction comme aéroport international du Canada.

Nous vivons dans un état de droit et de démocratie qui dénonce et abhorre les dictatures. Une vie en société n'est possible que si ses membres sans exception acceptent de respecter des lois qui protègent par exemple le respect de la vie et de la propriété d'autrui. Il faut que cesse l'arrogance d'entreprises qui s'approprient des droits qu'ils n'ont pas, avec l'accord tacite ou non du gouvernement qui les protègent.

Pour vous faciliter la tâche, j'ai pris la liberté de transmettre copie de la présente aux élus de l'assemblée nationale qui pourraient être interpellés par ma requête, de même que les maires des municipalités et arrondissements dont les citoyens sont plus particulièrement affectés par les agressions aériennes. Mes collègues et moi demeurons à votre disposition pour vous fournir tous autres renseignements que vous pourriez juger utiles, afin d'assurer le succès de cette nouvelle étape dans la recherche de la VÉRITÉ.



André Paradis
Coordonnateur du Regroupement Laval pour une Qualité de Vie
et membre du comité exécutif de CQV
laval@c-q-v.org

Cc : Voir la liste à la page suivante.

ANNEXE

LISTE DES COPIES TRANSMISES PAR COURRIEL SEULEMENT

Gouvernement du Québec

Jacques Dupuis – Sécurité pub. et député Saint-Laurent	ministre@msp.gouv.qc.ca
Kathleen Weil – Justice	ministre@justice.gouv.qc.ca
Julie Boulet – Transport Québec	ministre@mtq.gouv.qc.ca
Yves Bolduc - Ministre de la Santé et des Services Sociaux	ministre@msss.gouv.qc.ca
Line Beauchamp – Développement durable, environnement, parcs	line.beauchamp@mddep.gouv.qc.ca
François Ouimet – Député Marquette	fouimet-marq@assnat.qc.ca
Guy Ouellette – Député Chomedey	gouellette-chom@assnat.qc.ca
Michelle Courchesne – Éducation – Laval	ministre@mels.gouv.qc.ca
Pierre Arcand – Député Mont-Royal	cabinet@mri.gouv.qc.ca
Denise Beaudoin – Députée de Mirabel	denise.beaudoin-mira@assnat.qc.ca

Maires des municipalités et arrondissements sous l'empreinte sonore

Gérald Tremblay – Maire de Montréal	mairie@ville.montreal.qc.ca
Louise Harel – Chef de l'opposition à Montréal	louise.harel@ville.montreal.qc.ca
Claude Dauphin – Maire de Lachine et prés. du conseil d'agglo.	vdesilets@ville.montreal.qc.ca
Alan DeSousa – Maire Saint-Laurent – Resp. Dév. durable	adesousa@ville.montreal.qc.ca
Pierre Gagnier – Maire d'Ahuñtsic-Cartierville	pierre.gagnier@ville.montreal.qc.ca
Edgar Rouleau – Maire de Dorval	erouleau@ville.dorval.qc.ca
Vera Danyluk – Mairesse de Ville-Mont-Royal	vera.danyluk@ville.mont-royal.qc.ca
Marie Cinq-Mars – Mairesse d'Outremont	mcingmars@ville.montreal.qc.ca
Helen Fotopulos – Mairesse du Plateau Mont-Royal	hfotopulos@ville.montreal.qc.ca
Anie Samson – Mairesse de Villeray-Saint-Michel-Parc-Ext.	asamson@ville.montreal.qc.ca
François W. Croteau – Maire de Rosemont-La Petite-Patrie	francois.croteau@ville.montreal.qc.ca
Anthony Housefather – Maire de Côte-Saint-Luc	ahousefather@cotesaintluc.org
Manon Barbe – Mairesse de LaSalle	mbarbe@ville.montreal.qc.ca
Beny Masella – Maire de Montréal-Ouest	bmabella@montreal-west.ca
Bill McMurchie - Maire de Pointe-Claire	mcmurchie@ville.pointe-claire.qc.ca
Ed Janiszewski – Maire de Dollard-des-Ormeaux	conseil@ddo.qc.ca
Bob Benedetti – Maire de Beaconsfield	bob.benedetti@beaconsfield.ca
John W. Meany – Maire de Kirkland	jmeaney@ville.kirkland.qc.ca
Monique Worth – Mairesse de Pierrefonds-Roxboro	mworth@ville.montreal.qc.ca
Gisèle Chapleau – Mairesse de l'Île Dorval	g.chapleau@ville.laval.qc.ca
Gilles Vaillancourt – Maire de Laval	s.lavoie@ville.laval.qc.ca
Hubert Meilleur – Maire de Mirabel	h.meilleur@ville.mirabel.qc.ca

Membres du Comité exécutif de CQV

Luc Marion, président de CQV	admin@c-q-v.org
Jean-François Girard, Saraguay-Cartierville	saraguay-cartierville@c-q-v.org
Jean-Marc Héту, Lachine	lachine@c-q-v.org
Paul Wilkinson, Dorval	dorval@c-q-v.org
Roger Trottier, conseiller et chercheur	commentaires@c-q-v.org